



# Vous êtes artistes, signalez vous !

La Ville de Dieppe met en place un **répertoire** numérique **des artistes du territoire**. Celui-ci permettra d'informer et de valoriser les artistes et les pratiques artistiques existantes. Ce répertoire leur donnera également une visibilité et un rayonnement régional, voire national, car il sera accessible à tous (habitants, professionnels, organisateurs d'événements...).

nom ..... prénom .....

adresse .....

pseudo ..... tél. ....

courriel .....

site web .....

Facebook ..... Instagram .....

autre .....

## Arts visuels

photographe  graveur  plasticien  peintre  sculpteur  dessinateur  autre .....

## Métiers d'art

ferronnier  dentellière  tailleur de pierre  autre .....

## Cinéma

interprète  réalisateur  auteur  autre .....

## Littérature

poète  auteur  autre .....

## Spectacle vivant

circassien  conteur  danseur  autre .....

## Musique

classique  pop  rock  autre .....

**biographie** (600 signes max) .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je consens à ce que la Ville de Dieppe utilise mes informations dans le but de me recontacter dans le cadre du projet répertoire *Artistes du territoire*.

signature

**Documents à retourner par courriel à [stephanie.fouache@mairie-dieppe.fr](mailto:stephanie.fouache@mairie-dieppe.fr) ou par courrier à Hôtel de ville - service Culture - parc Jehan-Ango-BP 226 – 76 203 Dieppe Cedex.**



Le Responsable des traitements, Monsieur le Maire de la commune de Dieppe sis Parc Jehan Ango, 76203 Dieppe cedex, BP 226, a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement: recensement des artistes pour la création d'un répertoire d'artistes du territoire. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Dieppe et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de deux ans. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter Monsieur le Maire à l'adresse indiquée ci-dessus. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

